



CONNAÎTRE ET GERER LES CONTRATS DE TRAVAIL FAMILLES RURALES

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Se repérer dans les sources juridiques sociales
- Détecter la nature du contrat de travail adapté aux besoins
- Savoir gérer le temps de travail des salariés en fonction du contrat

CONTENU

Au cours de cette journée seront abordés les points suivants :

- Les principes fondamentaux :
 - les sources du droit du travail
 - l'application du droit du travail
 - la définition d'un contrat de travail et son application concrète
- Les différents contrats de travail :
 - le contrat à durée déterminée : la nature du contrat, la rémunération applicable, la gestion du temps de travail
 - le contrat à durée indéterminée : le contrat classique, le contrat aménagé sur l'année (variation du temps de travail), le contrat intermittent
 - le contrat engagement éducatif
- La vie du contrat de travail
 - la modification du contrat de travail : la différence entre modification du contrat et modification des conditions de travail / La distinction entre modification pour motif personnel et modification pour motif économique
 - les cas de suspension et de rupture du contrat de travail

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Les attentes des participants sont répertoriées par le formateur au début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances.

Au cours de la formation, la méthode pédagogique est active et participative : les exercices appliqués viennent évaluer l'acquisition des connaissances et les capacités de chacun.

Documents remis : Mémo de formation

SUIVI ET EVALUATION

Emargement par les stagiaires et intervenants
Positionnement en début et fin de formation
Questionnaire de satisfaction en ligne
Attestation de fin de formation

INTERVENANT

Françoise LE GOC ou Virginie NIVELLE,
Juristes en Droit Social (Fédération Familles Rurales 85)

REFERENTS PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Référente pédagogique : Sophie PACÉ
Référente administrative : Kylie DEFONTAINE

PUBLIC

Salariés et bénévoles Familles Rurales
responsable des contrats de travail

NOMBRE DE PLACES

De 5 à 14 personnes

CONNAISSANCES REQUISES

Aucunes

DATE

Jeudi 4 mai 2023

DUREE ET HORAIRES

1 jour : 7h00
De 9h00 à 17h00

LIEU

Fédération Familles Rurales de Vendée
(ou décentralisation sur un territoire en
fonction des inscriptions)

MODALITES D'INSCRIPTION

Au plus tard, 15 jours avant le début de la
formation

COÛT

Par participant et par jour : 250 €

Pour un groupe (supérieur au nombre
minimum de places) : nous contacter